



**RETURN BIDS TO:**

**RETOURNER LES SOUMISSIONS À:**

Bid Receiving Public Works and Government  
Services Canada/Réception des soumissions Travaux  
publics et Services gouvernementaux Canada  
Pacific Region  
401 - 1230 Government Street  
Victoria, B.C.  
V8W 3X4  
Bid Fax: (250) 363-3344

**SOLICITATION AMENDMENT  
MODIFICATION DE L'INVITATION**

The referenced document is hereby revised; unless otherwise  
indicated, all other terms and conditions of the Solicitation  
remain the same.

Ce document est par la présente révisé; sauf indication contraire,  
les modalités de l'invitation demeurent les mêmes.

**Comments - Commentaires**

**Vendor/Firm Name and Address**  
Raison sociale et adresse du  
fournisseur/de l'entrepreneur

**Issuing Office - Bureau de distribution**  
Public Works and Government Services Canada - Pacific  
Region  
401 - 1230 Government Street  
Victoria, B. C.  
V8W 3X4

<b>Title - Sujet</b> Zalinski - Pollution Removal	
<b>Solicitation No. - N° de l'invitation</b> F1766-170013/A	<b>Amendment No. - N° modif.</b> 002
<b>Client Reference No. - N° de référence du client</b> F1766-170013	<b>Date</b> 2018-01-26
<b>GETS Reference No. - N° de référence de SEAG</b> PW-\$XLV-211-7428	
<b>File No. - N° de dossier</b> XLV-7-40215 (211)	<b>CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME</b>
<b>Solicitation Closes - L'invitation prend fin</b> <b>at - à 02:00 PM</b> <b>on - le 2018-02-02</b>	
<b>Time Zone</b> Fuseau horaire Pacific Standard Time PST	
<b>F.O.B. - F.A.B.</b> <b>Plant-Usine:</b> <input type="checkbox"/> <b>Destination:</b> <input type="checkbox"/> <b>Other-Autre:</b> <input type="checkbox"/>	
<b>Address Enquiries to: - Adresser toutes questions à:</b> Buchan, Torrey	<b>Buyer Id - Id de l'acheteur</b> xlv211
<b>Telephone No. - N° de téléphone</b> (250) 216-2092 ( )	<b>FAX No. - N° de FAX</b> ( ) -
<b>Destination - of Goods, Services, and Construction:</b> <b>Destination - des biens, services et construction:</b>	

**Instructions: See Herein**

**Instructions: Voir aux présentes**

<b>Delivery Required - Livraison exigée</b>	<b>Delivery Offered - Livraison proposée</b>
<b>Vendor/Firm Name and Address</b> Raison sociale et adresse du fournisseur/de l'entrepreneur	
<b>Telephone No. - N° de téléphone</b> <b>Facsimile No. - N° de télécopieur</b>	
<b>Name and title of person authorized to sign on behalf of Vendor/Firm</b> <b>(type or print)</b> <b>Nom et titre de la personne autorisée à signer au nom du fournisseur/</b> <b>de l'entrepreneur (taper ou écrire en caractères d'imprimerie)</b>	
<b>Signature</b>	<b>Date</b>

La présente modification vise à répondre aux questions posées par des fournisseurs.

**Q1 : Pour bien comprendre, la plus récente modification établit que l'on doit utiliser une grue de 30 tonnes, mais All-Sea avait utilisé une grue de 20 tonnes selon l'exigence précédente. Pourquoi cette capacité supplémentaire est-elle requise?**

R1 : Pour assurer la sécurité des activités de plongée, la GCC exige l'utilisation d'une grue de 30 tonnes pour cette opération.

**Q2 : Est-ce que la Garde côtière fournira toutes les pompes, tous les tuyaux, le compresseur et les réservoirs Baker, soit tout le nécessaire pour extraire les hydrocarbures? L'entrepreneur est-il uniquement tenu de connecter/déconnecter les tuyaux et les vannes?**

R2 : Il incombe à l'entrepreneur de fournir l'ensemble des pompes, tuyaux et compresseurs nécessaires à la réalisation des travaux. La liste des pièces d'équipement fournies par le gouvernement est indiquée dans la section C-1 de l'énoncé des travaux.

**Q3 : Qui, entre l'entrepreneur et la Garde côtière, est responsable de fournir les soupapes à brides et les raccords à cames pour raccorder les tuyaux/soupapes d'huile?**

R3 : Il incombe à l'entrepreneur de fournir les soupapes à brides et les raccords à cames nécessaires. L'information relative au raccordement est accessible dans le rapport de service de 2015 de All-Sea Underwater, ainsi que dans l'annexe C du rapport final 2013 de Mammoet. Le document de l'annexe C est jointe.

**Q4 : La Garde côtière dispose-t-elle de volants de manœuvre supplémentaires pour les soupapes dont l'épave est déjà pourvue?**

R4 : Non, la GCC ne dispose pas de volants de manœuvre supplémentaires.

**Q5 : Y a-t-il des exigences précises en ce qui a trait au nombre de plongeurs?**

R5 : Sans qu'il y ait d'exigence précise, il incombe à l'entrepreneur de déterminer le nombre de plongeurs dont il aura besoin pour effectuer les travaux conformément à l'énoncé des travaux.

**Q6 : Il est indiqué que la Garde côtière fournit une embarcation de sauvetage, mais est-ce que l'entrepreneur pourra lui-même l'utiliser?**

R6 : L'embarcation de sauvetage sera utilisée par la Garde côtière canadienne. Elle répondra à tout type de situation d'urgence pouvant survenir sur le site des travaux, mais pourrait également, en tout moment, être amenée à répondre à des urgences hors site et ne plus être disponible pendant des périodes prolongées. L'entrepreneur est responsable de satisfaire à tous les règlements sur la sécurité, sans avoir besoin des ressources de la GCC ou d'autres ministères fédéraux.

**Q7 : Tel qu'il est énoncé à l'annexe A : « La grue à bord de la barge appuiera les activités de plongée, acheminera les outils sous l'eau vers le site de l'épave, et aidera les équipages de la Garde côtière canadienne à charger tout équipement à bord de la barge. »**

Selon l'article 24.32 de la partie 24 « Règlement sur la plongée » de la WorkSafe BC :

- (1) Si un dispositif de levage est nécessaire pour aider le plongeur à descendre ou remonter, il ne doit servir à aucune autre fin jusqu'au retour du plongeur.

Si, lorsqu'un plongeur est sous l'eau, une grue doit être utilisée pour faire descendre de l'équipement ou des outils sous l'eau vers le site de l'épave, il est obligatoire d'utiliser deux grues sur le site. Une grue sert à faire descendre et monter le plongeur, et l'autre à acheminer les outils vers le site de l'épave.

**Faudra-t-il disposer de deux grues sur le site des travaux pour appuyer les activités de plongée?**

R7 : Une seule grue est exigée par la GCC pour cette opération, tel qu'il est indiqué dans la section C-2 de l'énoncé des travaux.

**Q8 : Tel qu'il est énoncé à l'annexe A : « Une grue à flèche fixe/un camion-grue certifié de 30 tonnes, ou l'équivalent, pouvant faire descendre un plongeur vers le plancher océanique dans un descenseur à nacelle certifié à partir du côté de la barge » est obligatoire sur le site.**

**Toutefois, il serait bien plus sécuritaire d'utiliser un système de lancement et de récupération du plongeur étant conçu sur mesure, conforme aux paliers de plongée certifiés, avec système d'alimentation de secours, opéré, entretenu et testé selon les normes de la WorkSafe BC, de la CSA et ABS. Ce système intègre un lest de câble-guide qui empêche le descenseur à nacelle de tourner et empêche l'ombilical du plongeur de s'emmêler. Compte tenu des forts courants dans le canal de Grenville, de tels risques sont élevés.**

**Veuillez indiquer si un tel système de lancement et de récupération du plongeur peut être une solution de rechange à la grue avec descenseur à nacelle.**

R8 : Un système de lancement et de récupération peut effectivement remplacer le descenseur à nacelle, mais l'utilisation d'une grue demeure obligatoire pour cette opération. La surface de pont doit être suffisante pour accueillir tout l'équipement requis et assurer la sécurité des activités sur la barge.

Solicitation No. – N° de l'invitation  
F1766-170013/A  
Client Ref. No. – N° de réf. du client  
F1766-170013

Amd. No. – N° de la modif.  
002  
File No. - N° du dossier  
XLV-7-40215

Buyer ID - Id de l'acheteur  
xlv211  
CCC No./N° CCC – FMS No./N° VME

---

**Q9 : Tel qu'il est énoncé à l'annexe A :**

**« Le soumissionnaire doit fournir son prix pour les exigences hors calendrier suivantes :**

**2. Jours de travail sur place additionnels, y compris toutes les heures de plongée, pour l'ensemble de l'équipement et du personnel (par exemple, 24 heures d'opérations, y compris la grue et son opérateur). »**

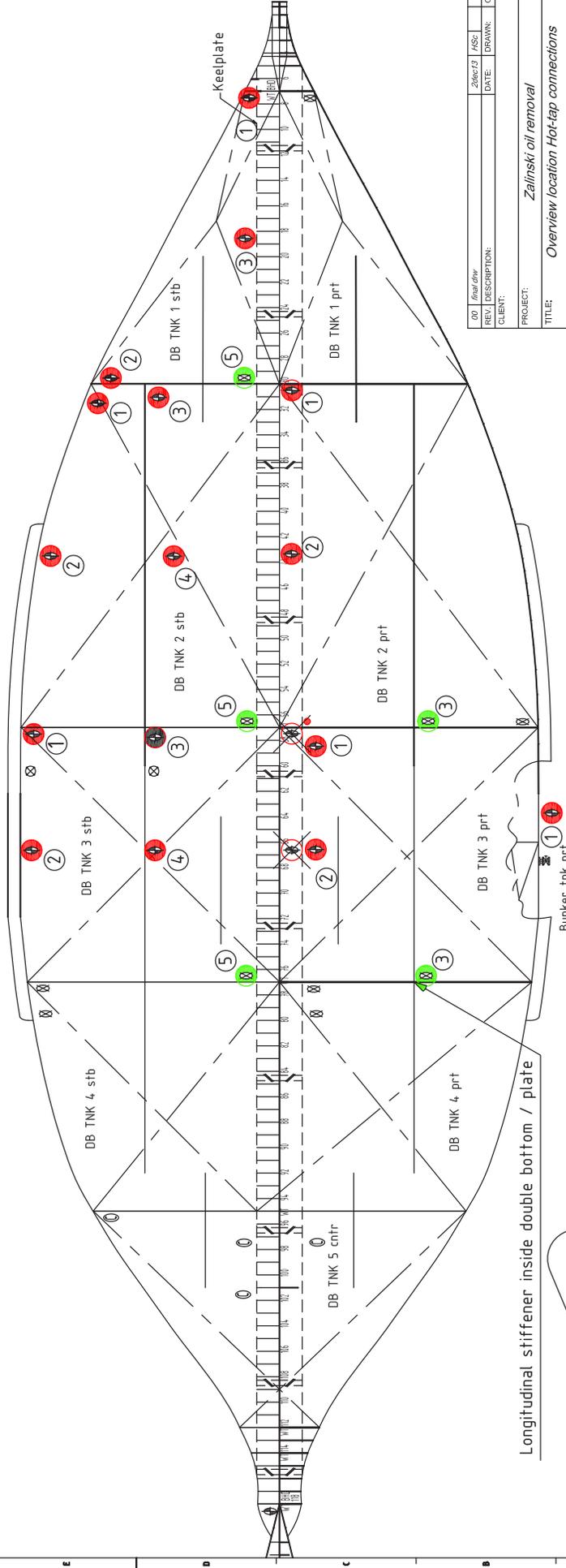
**Le Canada peut-il préciser si notre prix doit comprendre des opérations échelonnées sur 24 heures. Par exemple, deux quarts de travail de 12 heures chacun par jour?**

R9 : Conformément à la section C-5, les travaux de dépollution auront surtout lieu durant la journée, mais il est possible que les activités de mise en place et de retrait doivent se dérouler pendant la nuit. Il n'est pas nécessaire d'effectuer des opérations de 24 heures (2 quarts de travail de 12 heures par jour).

Tnk 3 stb	Tnk 2 stb	Tnk 1 stb	Tnk 2 prt	Tnk 3 prt	Bunker tnk prt
Hot-tap	Hot-tap	Hot-tap	Hot-tap	Hot-tap	Hot-tap
5 inlet, no valve	5 inlet, no valve	5 inlet, no valve	3 inlet, no valve	3 inlet, no valve	1
4	4 note picture missing	4 not installed	2	2	1
3 out of use	3	3	1	1	
2 blocked	2	2			
1	1	1			

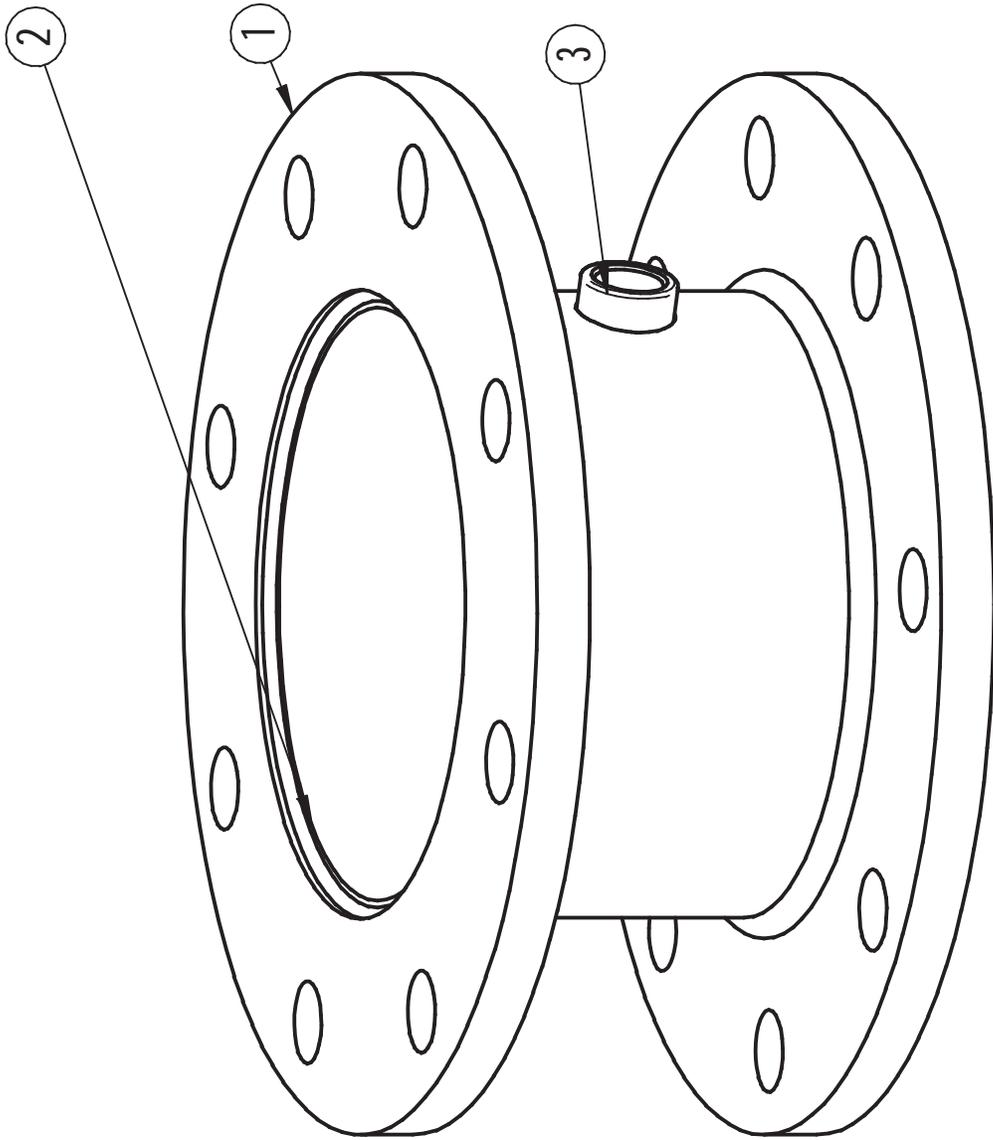
**All hot-tap connection sealed with 6" blank flange!**

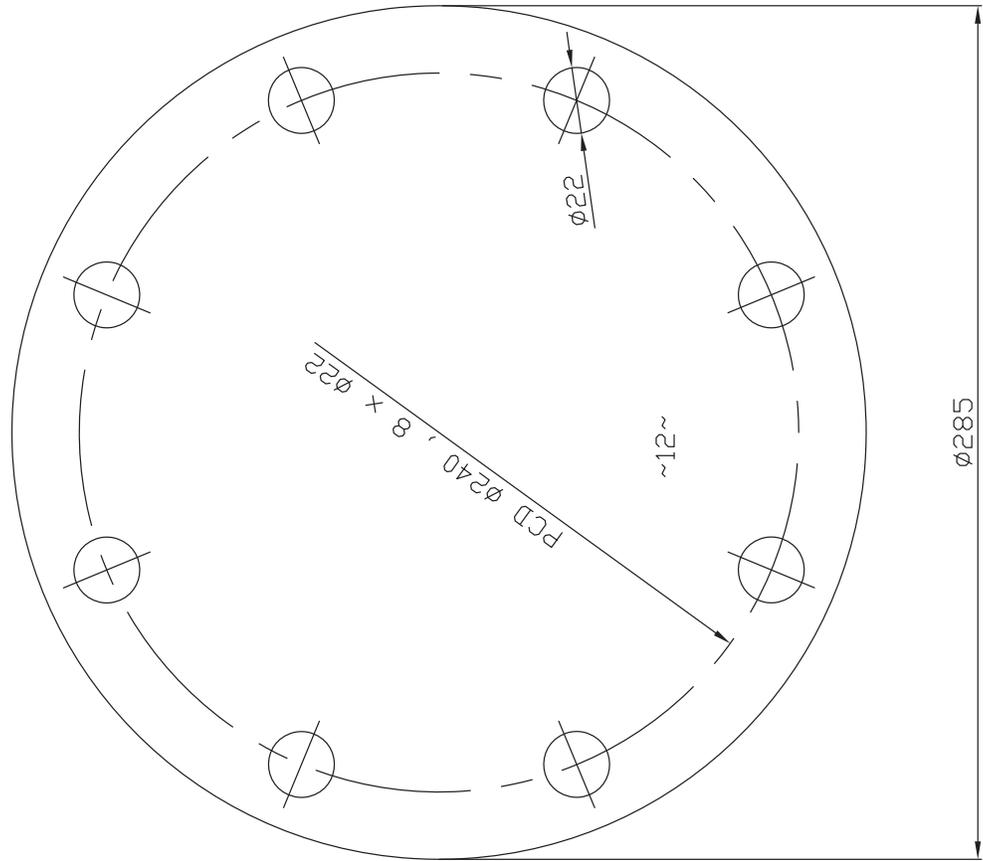
Starboard - shore



Overview final

NO	REV	DATE	BY	CHECKED
CLIENT:				
PROJECT: Zalinski oil removal				
TITLE: Overview location Hot-tap connections				
<p>THIS PUBLICATION REMAINS THE PROPERTY OF MAMMOET UNLESS CONTRACTUALLY SPECIFIED OTHERWISE. IT IS NOT TO BE REPRODUCED, COPIED, STORED IN A RETRIEVAL SYSTEM OR TRANSMITTED IN ANY FORM OR BY ANY MEANS, WITHOUT THE WRITTEN PERMISSION OF THE PUBLISHER.</p> <p>MAMMOET          2000 MAMMOET          2000 MAMMOET</p>				
SCALE: n.8	SIZE: A3	DRAWING NUMBER	SUBJECT	REV.
SAP No.	0010066982 - P091 - D -	1	1	1





Standaard blind flens 6"  
 DN150 / PN10  
 T=12 mm (gereduceerde dikte)  
 (T=8 mm (alternatieve)  
 material: S335J2

In Progress

00	In Progress	DATE:	DRAWN:	CHECKED:
REV.	DESCRIPTION:			
CLIENT:	Mammoet Salvage B.V.			
PROJECT:	Hot_Tap			
TITLE:	standard "blind" flange DN150 / 6" T=12 note: reduced thickness			
 <p>THIS PUBLICATION REMAINS THE PROPERTY OF THE PUBLISHER AND SHALL BE TREATED AS CONFIDENTIAL, UNLESS CONTRACTUALLY SPECIFIED OTHERWISE. NO PART OF IT MAY BE REPRODUCED, STORED IN A RETRIEVAL SYSTEM OR TRANSMITTED IN ANY FORM OR BY ANY MEANS, WITHOUT THE PRIOR WRITTEN PERMISSION OF THE PUBLISHER. © 2000 MAMMOET [COSP-02-01-01]</p>				
SCALE: n.a.	SIZE: A4	DRAWING NUMBER		
SAP No: 20412	PROJECT No: ??- 1 -D-	SUB: 1	PART: 1	REV. -00

tnk 3 stb valve 1  
splash zone !



tnk 3 stb valve 2



tnk 3 stb valve 3



tnk 3 stb valve 4



tnk 3 stb blank 5



tnk 3 prt valve 1



tnk 3 prt valve 2



tnk 3 prt blank 3



tnk 2 stb valve 1



tnk 2 stb valve 2



tnk 2 stb valve 3



tnk 2 stb blank 5



tnk 2 prt valve 1



tnk 2 prt valve 2



tnk 2 prt blank 3





tnk 1 stb valve 1 nl

fnk 1 stb valve 2





tnk 1 stb valve 3 ni

tnk 1 stb blank 5

